



# 2016

## CONFÉRENCE DU COMITÉ DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ ET DU COMITÉ DE DÉFENSE DES TRAVAILLEURS BLESSÉS

# Il faut l'appliquer! C'est la loi!

**Hôtel Crowne Plaza de Niagara Falls**  
**5685, avenue Falls, Niagara Falls**  
**Du mardi 25 octobre (à compter de 19 h 00)**  
**au samedi 29 octobre (à 12 h 00)**

**Toutes les réservations d'hôtel doivent être faites en communiquant avec Voyages WE au 1-888-676-7747 au plus tard le lundi 3 octobre.  
Chambre traditionnelle : 119,00 \$ Chambre avec vue sur les Chutes : 159,00 \$**

- Les frais d'inscription sont de 215,00 \$, pour les sections locales affiliées, et de 375,00 \$, pour les sections locales non-affiliées.
- Des frais d'inscription tardive de 50,00 \$ par personne déléguée s'appliqueront après le vendredi 14 octobre.

***C'est une conférence sans parfum***

Si vous avez besoin de services de garde sur place, de traduction simultanée en français, d'interprétation en langage ASL ou si vous avez des besoins quant à l'accessibilité, veuillez visiter notre site Web à l'adresse [www.cupe.on.ca/fr/](http://www.cupe.on.ca/fr/) ou communiquer avec notre bureau en téléphonant au 905 739-9739.

**CES FORMULAIRES DOIVENT ÊTRE REMPLIS ET RETOURNÉS AU PLUS TARD LE 14 OCTOBRE.**

Si vous avez besoin de cet avis en anglais, veuillez également visiter notre site Web.

# CONFÉRENCE DU COMITÉ DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ ET DU COMITÉ DE DÉFENSE DES TRAVAILLEURS BLESSÉS

Du 25 au 29 octobre 2016  
Hôtel Crowne Plaza de Niagara Falls

## PROJET D'ORDRE DU JOUR

Le mardi 25 octobre

15 h 00 à 17 h 00	Orientation des nouveaux et des jeunes membres
16 h 30 à 18 h 00	Inscription
19 h 00 à 21 h 00	Ouverture de la Conférence et mots de bienvenue : Conseillère à l'égalité Conseil du travail régional de Niagara Conseil régional de Niagara du SCFP Fred Hahn, président du SCFP-Ontario Cindy Forster, députée provinciale néodémocrate de Welland
21 h 00	Soirée d'accueil

Le mercredi 26 octobre

8 h 30 à 9 h 00	Inscription (hall principal)
9 h 00 à 10 h 15	ÉLECTION de deux membres à titre personnel pour le Comité de santé et de sécurité
10 h 15 à 10 h 30	Pause-santé
10 h 30 à 11 h 00	Olena Chapovalov, ASSSP, sur la réalisation d'évaluations de risques
11 h 00 à 12 h 00	ÉLECTION de deux membres à titre personnel pour le Comité de défense des travailleurs blessés
12 h 00 à 13 h 30	Pause pour le lunch
13 h 30 à 15 h 00	Groupes par secteur Début de l'atelier Santé et sécurité – une introduction de la série de cours en santé et sécurité
15 h 00 à 15 h 30	Pause-santé
15 h 30 à 17 h 00	Groupes par secteur (suite) Atelier Santé et sécurité – une introduction de la série de cours en santé et sécurité
<b>Soirée (19 h 00)</b>	<b>Caucus :</b> <b>Prévention et contrôle des infections</b> <b>Programme de mentorat</b> <b>Projet de loi 163</b> <b>Programme de défense des travailleurs blessés</b>

## Le jeudi 27 octobre

9 h 00 à 10 h 15

Groupe 1 – Conséquences de la violence au travail sur la santé mentale – Conférenciers à confirmer

10 h 15 à 10 h 30

Pause-santé

10 h 30 à 11 h 15

Groupe 1 – Conférenciers (suite)

11 h 15 à 12 h 00

Groupe 1 – Discussion avec période de Q et R

12 h 00 à 13 h 30

Lunch

13 h 30 à 15 h 00

Séance en ateliers

### **Santé et sécurité :**

1. Santé et sécurité – une introduction (suite) de la série de cours en santé et sécurité

2. Stress au travail

3. Incidents graves et ESPT

4. Enquêtes en milieu de travail

### **CDTB :**

5. CSPAAT (Débutants)

6. Obligation de prendre des mesures d'adaptation / Fondements du retour au travail

7. Preuves électroniques dans les demandes à la CSPAAT

15 h 00 à 15 h 30

Pause-santé

15 h 30 à 17 h 00

Séance en ateliers (suite)

19 h 00

Réunion du Conseil régional de Niagara du SCFP

## Le vendredi 28 octobre

9 h 00 à 10 h 15

Groupe 2 – Faire valoir nos droits (Conférenciers à confirmer)

10 h 15 à 10 h 30

Pause-santé

10 h 30 à 11 h 15

Groupe 2 – Conférenciers (suite)

11 h 15 à 12 h 00

Groupe 2 – Discussion avec période de Q et R

12 h 00 à 13 h 30

Lunch

13 h 30 à 15 h 00

Séance en ateliers (suite)

15 h 00 à 15 h 30

Pause-santé

15 h 30 à 17 h 00

Séance en ateliers (suite)

21 h 00

Soirée sociale – Thème : Halloween – DJ et danse

## Le samedi 29 octobre

9 h 00 à 9 h 45

Rapport de la FTO sur la santé et la sécurité – Vern Edwards

9 h 45 à 10 h 15

Rapport de la FTO sur la défense des travailleurs blessés – Laurie Hardwick

10 h 15 à 10 h 30

Pause-santé

10 h 30 à 11 h 00

Affaires des comités, rapports des secteurs

11 h 00 à 12 h 00

Commentaires de Candace Rennick

12 h 00

Résumé

Levée de la Conférence

# DESCRIPTION DES ATELIERS

## **SANTÉ ET SÉCURITÉ**

### **1. Santé et sécurité – une introduction de la série de cours en santé et sécurité (9 heures – choisir un seul atelier)**

Ce cours sert d'introduction au monde de la santé-sécurité et explore différents concepts de base dont : l'identification des dangers, la hiérarchie des contrôles, le rôle fondamental des comités de santé et de sécurité, la clause de « l'obligation générale » et les notions de base sur le droit de refuser. Ce cours est nécessaire afin de pouvoir suivre tout autre cours de la nouvelle série de cours en santé et sécurité. (Remarque : ce cours est d'une durée de 9 heures. L'atelier débutera le mercredi après-midi et se terminera le vendredi après-midi. Les participants à cet atelier ne peuvent pas s'inscrire à un autre atelier.)

### **2. Stress au travail (CSST) (3 heures – en choisir deux)**

Les preuves de plus en plus nombreuses montrent que le stress au travail est un grave danger qui représente un risque important pour la santé et le bien-être des travailleurs. Ce programme de formation est conçu pour fournir de l'information aux participants, information qui les aidera à identifier les causes du stress au travail, à reconnaître ses conséquences sur la santé et à évaluer et à mettre en œuvre des contrôles efficaces. Ils apprendront que les stratégies nécessaires pour trouver et mettre en œuvre des solutions au stress au travail nécessitent la collaboration des parties présentes dans le lieu de travail. Ce programme comprend plusieurs ressources que les participants peuvent utiliser plus tard dans le lieu de travail, dont le Questionnaire psychosocial de Copenhague (COPSOQ), un outil servant à évaluer les conditions de travail psychosociales, la santé et le bien-être.

### **3. Incidents graves et ESPT (CSST) (3 heures – en choisir deux)**

Les participants examinent les nombreuses causes de stress dû à un incident critique (SDIC) et d'état de stress post-traumatique (ESPT), incluant des catastrophes majeures, des situations violentes et des expositions dangereuses. La façon dont le corps répond aux situations ou aux événements stressants est explorée, ainsi que des méthodes pour faire face au SDIC et à l'ESPT, comme les conseils offerts par l'entremise des programmes d'aide aux employés. Une attention tout aussi importante sera accordée à la prévention primaire afin d'éliminer les facteurs de stress en premier lieu. Les participants apprennent également comment élaborer des politiques et des programmes concernant le SDIC et l'ESPT.

### **4. Enquêtes en milieu de travail (CSST) (3 heures – en choisir deux)**

Le programme d'enquêtes en milieu de travail du CSST prépare les employeurs, les superviseurs, les membres des comités conjoints de santé et de sécurité et les conseillers en santé et sécurité à mener des enquêtes en révélant les pièges dans lesquels une enquête peut tomber et les étapes qu'une enquête adéquate doit suivre. Le programme divise les enquêtes en milieu de travail en deux parties : les enquêtes sur les accidents et les enquêtes sur les maladies professionnelles. Les participants apprendront à examiner la thèse sur l'accident et sa relation avec les dangers et à relier les incidents survenus au lieu de travail et les maladies professionnelles aux risques professionnels. Ils apprendront également comment mener une enquête étape par étape qui comprend la collecte et l'analyse de l'information, comment tirer des conclusions, comment faire des recommandations et comment faire un suivi. Les ressources et les outils conçus pour aider dans le cadre d'une enquête, dont des procédures pour des inspections physiques, une analyse des risques liés à l'emploi, des sondages auprès des travailleurs, le contrôle, les évaluations et la rédaction de rapports, sont également inclus dans le programme.

## **CDTB**

### **5. CSPAAT – Les fondements (3 heures – en choisir deux)**

Les participants acquerront des connaissances fondamentales sur la façon et le moment de faire une demande de prestations en vertu de la CSPAAT.

### **6. Obligation de prendre des mesures d'adaptation et retour au travail (3 heures – en choisir deux)**

Les participants acquerront les aptitudes essentielles pour aider les travailleurs blessés dans leur tentative de retour au travail ou pour demander des tâches modifiées à leurs employeurs.

### **7. Preuves électroniques (3 heures – en choisir deux)**

Les participants acquerront des connaissances fondamentales quant à la façon et au moment d'utiliser les preuves électroniques lors de demandes de prestations à la CSPAAT, comme Facebook, les courriels et la surveillance vidéo.

# CONFÉRENCE DU COMITÉ DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ ET DU COMITÉ DE DÉFENSE DES TRAVAILLEURS BLESSÉS

Du 25 au 29 octobre 2016, Hôtel Crowne Plaza de Niagara Falls

## Ateliers du jeudi et du vendredi après-midi

### Santé et sécurité

1. Santé et sécurité – une introduction, de la série de cours en santé et sécurité (voir la remarque)
2. Stress au travail (CSST)
3. Incidents graves et ESPT (CSST)
4. Enquêtes en milieu de travail (CSST)

### CDTB

5. CSPAAT – Débutants (voir la remarque)
6. Obligation de prendre des mesures d'adaptation et retour au travail (voir la remarque)
7. Preuves électroniques (voir la remarque)

Remarque : Santé et sécurité – une introduction (atelier n° 1) est un atelier de 9 heures. L'atelier aura lieu du mercredi au vendredi après-midi.

Remarque : afin de pouvoir suivre les ateliers avancés sur la CSPAAT, un cours pour débutants doit avoir été suivi.

**Veillez indiquer votre préférence en entrant le numéro de l'atelier choisi. Les affectations aux ateliers se feront sur la base du premier arrivé, premier servi.**

NOM	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE / COURRIEL	1 <sup>er</sup> choix	2 <sup>e</sup> choix	3 <sup>e</sup> choix	4 <sup>e</sup> choix

### **FRAIS D'INSCRIPTION :**

SECTIONS LOCALES AFFILIÉES	215,00 \$ X ___ = ___ \$
SECTIONS LOCALES NON AFFILIÉES	375,00 \$ X ___ = ___ \$
FRAIS POUR INSCRIPTION TARDIVE par personne déléguée (après le 14 octobre)	50,00 \$ X ___ = ___ \$
<b>TOTAL</b>	<b>_____ \$</b>

(REMARQUE : les frais supplémentaires de 160,00 \$ pour les sections locales non affiliées seraient appliqués au premier paiement de la capitation si une section locale se joint à la Division de l'Ontario dans les trois mois suivant la Conférence.)

**Veillez libeller le chèque à l'ordre de « CUPE ONTARIO » et l'envoyer avec le formulaire d'inscription à l'adresse suivante :**

Conférence du Comité de santé et de sécurité et du Comité de défense des travailleuses et travailleurs  
blessés

SCFP-Ontario, 80, promenade Commerce Valley Est, bureau 1, Markham (Ontario) L3T 0B2  
Téléphone : 905-739-9739 Télécopieur : 905-739-9740

SECRÉTAIRE :	NUMÉRO DE LA SECTION LOCALE :
ADRESSE :	
TÉLÉPHONE :	SIGNATURE :
COURRIEL :	